

10.04.2019 - 11:22 Uhr

Accord de coopération avec l'Armée suisse pour renforcer la reconnaissance des compétences de conduite sur le marché de l'emploi



Zürich (ots) -

Les compétences de commandement militaires sont reconnues dans le monde du travail civil, plus particulièrement par le certificat de l'Association suisse des cadres (ASC). Dès le 1er mai 2019, les diplômées et diplômés de l'Ecole d'Officiers et des stages de formation pour sous-officiers supérieurs peuvent obtenir gratuitement le certificat ASC du niveau 1 pour leur carrière civile. La signature le 3 avril à Berne a entériné cet accord de coopération.

L'ASC s'engage dans la reconnaissance et la valorisation des compétences de conduite et pour la perméabilité dans le système en validant les qualifications non-formelles et informelles. Les Diplômes ASC de Conduite pour les officiers et sous-officiers supérieurs de l'armée suisse ont été créés en 2009 avec trois niveaux de reconnaissance. A ce jour, près de six cents personnes ont déjà bénéficié de cette prestation.

Dès le mois de mai 2019, les futurs sous-officiers (fourrier, fourrier d'unités) ou officiers (chef de sections) terminant leur formation pourront demander gratuitement le certificat du niveau 1 de l'Association suisse des cadres d'une valeur de CHF 500.-. Ce certificat de compétences est une reconnaissance de la formation militaire au commandement pour les employeurs civils. « Cet accord est en premier lieu destiné à soutenir les jeunes », voici ce qu'a déclaré le Commandant de corps Daniel Baumgartner, Chef du commandement de l'Instruction, lors de la signature de l'accord. Il englobe le soutien du système de certification de l'ASC pour les officiers de l'Armée, la promotion du bon travail de conduite en Suisse ainsi que l'échange du savoir-faire et des expériences.

A l'avenir, les cadres en formation recevront une information sur l'accord avec l'ASC de la part de leur école. En cas d'intérêt et outre le document de formation et de compétences, ils recevront gratuitement le certificat de niveau 1 de l'ASC. Les détenteurs du certificat pourront également rejoindre l'ASC et profiter des prestations réservées à ses membres.

Jürg Eggenberger, Directeur de l'ASC, se réjouit de la signature de cet accord qui cautionne le travail de longue haleine de l'ASC dans la valorisation des acquis militaires « Nous travaillons au renforcement des liens entre les employeurs et les employés et oeuvrons pour la promotion et la reconnaissance d'un travail de conduite durable. Ce nouvel accord de coopération fait d'une pierre deux coups : promotion du travail de conduite et perméabilité entre économie et armée. »

Pour de plus amples informations :

<https://www.cadres.ch/officiers>

L'Association suisse des cadres (Faits):

L'Association suisse des cadres ASC défend les intérêts économiques, politiques et sociaux des cadres en Suisse et est politiquement indépendante. L'association conçoit son rôle comme étant un centre de compétences pour les cadres de tous les secteurs économiques et propose de nombreuses prestations à près de 11'000 membres dans les domaines de la formation continue, le service juridique, la santé, le réseautage et le conseil en carrière. Fondée en 1893 en tant qu'Association des contremaîtres, elle a rejoint en 2009 la CEC European Managers, l'organisation faitière de toutes les associations européennes de cadres dont le siège est à Bruxelles.

Contact:

Claire-Lise Rimaz, Directrice ASC en Suisse romande
+41 21 625 78 32, c.rimaz@sko.ch

Association suisse des cadres ASC
Boulevard de Grancy 37
CH-1006 Lausanne
+41 21 625 78 32
info@cadres.ch
www.cadres.ch

Medieninhalte



Signature de l'accord de coopération le 3 avril à Berne dans les locaux de l'armée suisse. De gauche à droite : Jürg Eggenberger (directeur ASC), Commandant de corps Daniel Baumgartner (Chef du commandement de l'Instruction), Claire-Lise Rimaz (directrice romande de l'ASC) / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100002686 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/SKO Schweizer Kader Organisation/VBS/DDPS"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002686/100826867> abgerufen werden.